[illegible] n'a pas les [illegible] de la nation. Le roi qui l'a fait peut le briser [illegible]

M. de Blignières va. Mal ne le pleure, mais [illegible] pour [illegible] pour les [illegible] [illegible] Le roi qui l'a tiré du néant [illegible] qui est son pouvoir d'exist. Souvent, après que Vichy, le maréchal de Waldeck-Rousseau, en dit de M. de Mun, l'homme du [illegible] le chancelier de l'avenir. Il tombe piteusement et toutevoie bellement dénudé de scrupules n'aura servi qu'à le prendre au piège de ses propres intrigues et lui enlever la consolation du martyre.

A première vue, on pourrait croire que ce départ fortifie le comte de Bulow. En fait, il le débarrasse d'un rival. On prétend toutefois que la position du chancelier ne laisse pas d'être également ébranlée.

D'une part, il avait ratifié, il s'était approprié la politique du marchandage. Il avait prodigué aux agrariens, avances, promesses, caresses. Il porte une part de l'échec de cette méthode amadouante.

D'un autre côté, il se trouve affaibli par la grosse question des traités de commerce et des [illegible] de la brouille avec l'extrême droite. Guillaume II en a fait tout juste assez pour irriter ce parti, pas assez pour l'intimider et le contraindre.

Une dissolution, avec la lutte à mort qu'elle impliquerait, avec la révocation en masse des fonctionnaires hobereaux, aurait donné la victoire au chancelier en matière commerciale. Elle prorogeait son pouvoir, rendait publique la rupture et, loin de faire peur à l'extrême droite, le pousse-à-[illegible] de toutes ses forces pour prendre en revanche au bloc [illegible].

C'est une de ces demi-mesures qui font plus de mal que les initiatives les plus hardies.

En bonne justice, le comte de Bülow ne devrait pas être responsable du [illegible] politique qui attaste surtout le défaut de logique du souverain. En fait, il est à craindre que le ministre ne subisse l'effet d'une sélection étrangement fausse et que le souverain ne sauve le [illegible] reproche des fautes dont le tort appartient tout entier à Guillaume en personne.

Ne reconnaît-on pas déjà qu'à la Warburg l'empereur aurait tenu des propos inquiétants pour son premier conseiller et aurait exprimé le désir chimérique et néfaste de se donner pour chancelier un Bismarck bis — apportant le prince Albert de Prusse, regent de Brunswick, dont il a prise fort les qualités politiques et les mérites d'homme d'Etat?

Nos Dépêches

Par fil télégraphique et té éphonique

NOUVELLES DIVERSES

Fin de la Grève

DE MONTCEAU

La réunion de ce matin. — Les grévistes votent la reprise du travail

Montceau-les-Mines, 5 mai. — Dans une première réunion privée tenue ce matin, les grévistes ont été mis au courant de ce qui s'est passé hier au cours de l'entrevue entre les délégués du syndicat et le directeur de la Compagnie. Un ordre du jour décidant de reprendre le travail a été approuvé. Le syndicat communiquera le texte de cet ordre du jour après une seconde réunion qui doit avoir lieu aujourd'hui.

L'ordre du jour

Montceau-les-Mines, 5 mai. — L'ordre du jour suivant a été adopté à l'approbation des grévistes dans les deux réunions tenues ce matin.

Les ouvriers mineurs et similaires, en grève depuis 10 jours, après avoir entendu leurs délégués administrateurs rendre compte de l'entrevue qu'ils ont eue avec le directeur de la mine, après avoir discuté et envisagé froidement la situation :

Considérant que toute résistance plus longue pourrait diminuer l'organisation syndicale, que tous les moyens de lutte ont été épuisés, et devant la refus formel de la Compagnie de reprendre les ouvriers congédiés,

Les ouvriers mineurs et similaires déclarent qu'ils reprennent le travail à partir du 6 mai. Ils reviennent sans nom de sa frime par quinzaine pour soutenir les camarades renvoyés qui n'auront pas plus à quitter le pays ni à souffrir de la faim.

Ils remercient spécialement déclarant le gérer terminée et ils rentrent en travail plus que jamais grouppés au syndicat. Ils lèvent la réunion aux cris de : Vive la grève! Vive la révolution sociale!

A la première réunion, sept grévistes se sont prononcés contre l'adoption de cet ordre du jour. A la seconde réunion, il a été voté à l'unanimité moins une voix.

Les deux séances ont été assez agitées ; toutefois, il n'est produit aucun incident grave.

L'opinion d'un délégué de Montceau

Trahis ! — Il faillait décréter immédiatement la grève générale — Manque d'argent. — Défection de Basly Lamendin, Evrard et Coste

M. Heulien, membre du bureau du syndicat de Montceau, délégué pour Montceau de la Fédération de la Loire au comité fédéral, a fait à divers journaux des déclarations identiques sur les raisons pour lesquelles le syndicat de Montceau consulte aux grévistes la reprise du travail :

J'estime, a-t-il dit, que nous avons été trahis ; Cette, secrétaire général de la Fédération nationale parle de ces défections comme d'une fédération minière. A notre avis, cette décèche aurait dû être envoyée le 20 avril, le lendemain de rétrécissement. Agir le 20, c'était se conformer aux décisions du congrès de Lens.

Quand Cette affirme qu'il a retardé la déclaration de grève pour permettre aux centres qui n'ont pas voté le 30 de se mêler à la bataille du referendum, il invoque une excuse qui ne justifie pas sa conduite.

Son devoir était de décréter immédiatement la grève. Il avait plusieurs pouvoirs pour cela et le sait. Il a commis une faiblesse dannale qui est de nature le ministère, car le grand dans la déclaration de la grève est seulement de l'obtenir de nos revendications. Il a beau promettre qu'il est avec nous, maintenant, il est trop tard. Il pourra durer. Il a fait le jeu du gouvernement, dont la tactique était de nous affamer et de nous décourager en rendant coupable la grève générale. Voilà qui vaut.

Cette n'avait pas à convoquer le conseil fédéral, et c'est parce que ses ouvriers inférieurs revelent de leur sentiment à notre égard que le conseil est hypocrite.

La première chose à faire était d'empêcher que Mesdames se mangent d'argent, le mineur à un Pas-de-Calais a-t-il pas 150,000 francs en caisse? On n'a rien fait. Nous avons cependant nous aussi pour nos soupes. Il fait qu'on le sache, si nous n'attendons pas plus longtemps, pas même quarante-huit heures, c'est que l'argent manque et qu'on recourra en qui reste pour désintéresser les fournisseurs. Ils seront intégralement payés. Maintenant faiblesse nous les responsables, ce sont les Basly, les Lamendin, les Evrard et Coste qui ont trahi le mouvement qui leur avaient confié les mineurs de France. La manifestation des Pas-de-Calais est un signe de mécontentement.

Précautions de sécurité prises par le gouvernement.

Paris, 5 mai. — Il paraît Havas communique [illegible]

[illegible] Ministère des Travaux publics et des Finances [illegible] les mesures de sécurité dans les mines de la Loire, [illegible] Ministère des Travaux publics et des Finances [illegible] les mesures de sécurité dans les mines de la Loire [illegible] [illegible] [illegible]